

Session 17

La jeunesse, ressource rare du futur

Jean-Michel Charpin

Cercle des économistes

La sympathie et l'affection ne suffisent pas

Une génération achève sa période de travail. Qualifiée par certains auteurs de « génération dorée », elle a bénéficié du plein emploi et de la montée des prix d'actifs, en plus de la sécurité et de progrès importants des conditions de vie, notamment en matière de santé. Approximativement née entre 1930 et 1955, elle a connu en moyenne des trajectoires de revenu et de patrimoine très favorables, non seulement par rapport aux générations qui l'ont précédée, mais aussi par rapport à celles qui la suivent. Aujourd'hui dans l'âge de la retraite, elle reste active et vit dans des conditions financières le plus souvent confortables.

La génération aujourd'hui au travail doit financer les charges liées, d'une part, aux pensions de la génération plus âgée, d'autre part, aux frais des longues scolarités des jeunes. Sur elle pèse donc une fiscalité élevée, d'autant plus pénalisante qu'elle a hérité de dettes publiques massives qui ont été financées par des titres détenus principalement par la génération âgée. Dans les pays européens, ses effectifs vont rester stables. Seuls de forts gains de productivité, perspective aléatoire, ou l'immigration pourraient permettre une croissance économique significative, condition de nouveaux progrès sociaux.

La jeune génération connaît une situation encore plus difficile. Cependant, elle est souvent décrite de manière excessivement dramatisée : en effet, elle bénéficie de larges possibilités de formation, connaît une mobilité internationale élevée, sa grande majorité, environ les deux tiers, entre dans l'emploi très rapidement après la fin de ses études, trouve au bout de quelques années un emploi stable, et déclare être optimiste sur son devenir personnel. Mais le sort de sa partie la moins formée ne cesse de se dégrader. Suivant les pays, il consiste en emplois précaires et mal rémunérés ou en longues périodes de chômage, ne permettant pas une vie sociale épanouie. Bien que ne concernant qu'une minorité, cette situation imprègne la mentalité de toute la génération. Environ la moitié des jeunes pensent que leur vie sera moins satisfaisante que celle de leurs parents, et forme de nouveau ce pronostic pour leurs propres enfants.

À moyen terme, c'est la génération intermédiaire, approximativement née entre 1955 et 1985, qui va porter la prospérité collective, assurer le renouvellement démographique, créer les conditions de la croissance future, inventer l'avenir. Il y a deux catégories de conditions au succès de ses entreprises. La première est d'éviter qu'elle soit écrasée par une fiscalité pénalisante et démobilisatrice. Cela suppose que les dépenses collectives, notamment celles qui bénéficient aux autres générations, ne continuent pas sur une pente ascendante. C'est la condition pour que soient dégagées les marges qui autoriseront les investissements nécessaires aux gains de productivité. La seconde est que la génération âgée favorise la prise de relais, permette la transmission des savoir-faire, de l'expérience, des investissements et des financements et accepte la prise de responsabilité de la génération active. L'avenir de la jeunesse, quant à lui, dépend fortement de la formation et des conditions d'insertion dans l'emploi. Ce sont des sujets sérieux qui nécessitent des institutions adaptées, un effort d'investissement et des politiques déterminées. La rhétorique compassionnelle est sympathique, elle n'est pas nuisible, mais à condition d'être accompagnée par des initiatives effectives.

En matière de formation, l'investissement devrait être important : il faudrait à la fois continuer à garantir l'accès de tous à des possibilités de formation valorisantes, réduire fortement l'échec scolaire et les sorties du système éducatif sans qualification et rendre les formations les plus avancées toujours plus proches de l'excellence. C'est pourquoi il est vain d'espérer que de quelconques marges financières puissent être dégagées sur les dépenses d'éducation. Si l'on veut

poursuivre les trois objectifs simultanément, il faudra bien trouver les ressources correspondantes, ce qui nécessitera en France un changement important du modèle économique de l'enseignement supérieur.

L'insertion dans l'emploi, même si elle se passe mieux qu'on ne le dit souvent pour la majorité des jeunes, devient de plus en plus problématique pour la partie la moins qualifiée. Les marges de baisse du coût du travail par la baisse des cotisations sociales sur les bas salaires sont maintenant épuisées en France. Reste la question du salaire minimum que la société française a bien du mal à aborder. Politiquement, les deux tentatives précédentes, le SMIC jeunes (1994) et le contrat première embauche (2006), ont tourné à la déroute pour les gouvernements qui les avaient proposées. Les commissions de concertation de toute nature n'ont guère avancé sur ce sujet tant les points de vue étaient divergents. Seul le groupe d'experts sur le SMIC a réussi à clarifier le débat sur le rôle du SMIC en matière d'emploi et d'inégalités, tant sous la présidence de Paul Champsaur que sous celle de François Bourguignon. C'est probablement dans cette voie qu'il faut continuer. Les travaux des économistes doivent être mobilisés pour que la société française accepte d'aborder rationnellement ce sujet compliqué mais décisif.